

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Sion développe son offre vélo

La Ville de Sion poursuit son engagement en faveur de la mobilité cyclable. Deux nouvelles vélostations ont été installées au P+R des Marèches et au parking des Roches-Brunes. Sion compte désormais quatre abris vélos sécurisés, en incluant ceux du sud de la gare et du P+R des Potences. Par ailleurs, le réseau de vélos en libre-service s'est élargi, avec la création de 5 nouvelles stations. Enfin, la Ville met à disposition des privés et des entreprises un guide pratique pour l'aménagement d'abris vélos. Ce document a été mis à jour.

Vélostation des Marèches

Installée dans le P+R des Marèches, près du centre sportif de Tourbillon, elle abrite 56 places sécurisées. Elle est la solution idéale pour les pendulaires qui peuvent garer leur voiture et gagner le centre-ville à vélo. Elle permet aussi aux Sédunois d'y stationner leur vélo lorsqu'ils se rendent au stade de Tourbillon, au Tennis-Club de Valère, au Pôle Santé ou encore dans les différentes manifestations organisées dans le secteur.

Vélostation des Roches-Brunes

Installée dans le parking des Roches-Brunes, elle abrite 58 places sécurisées. C'est une solution idéale pour les habitants du quartier Sous-le-Scex qui ne disposent pas d'un local à vélos facilement accessible dans leur immeuble. Elle permet également aux pendulaires de combiner voiture et vélo, en garant leur véhicule dans le parking pour gagner le centre-ville à vélo.

Informations pratiques :

- Inscription via smartphone sur velocity.ch, avec une carte SwissPass disponible gratuitement aux points de vente des transports publics.
- Paiement par carte de débit ou de crédit, E-Finance ou Twint.
- Passer la carte SwissPass devant la borne d'entrée pour accéder à la vélostation.
- Première utilisation : prendre une vignette avec QR code au distributeur, la coller sur le vélo et la scanner.
- Tarifs très avantageux : 1 franc par jour, 5 francs par semaine, 20 francs par mois ou 120 francs par an.

Extension du réseau de vélos en libre-service

Cinq nouvelles stations PubliBike Velospot ont été créées sur le territoire sédunois : Archipel, Piscine de la Blancherie, RealFly, Chapelle d'Uvrier et Centre horticole. L'Agglo Valais central dispose désormais de plus de 90 stations, avec près de 320 vélos. A noter que 70% sont équipés d'assistance électrique.

Sur le site et l'application PubliBike Velospot, une carte du réseau indique en temps réel le nombre de vélos et vélos électriques disponibles à chaque station. Les vélos en libre-service offrent une solution idéale et avantageuse pour les déplacements ponctuels ou régulier au sein de l'Agglo Valais central. Disponibles 24 heures sur 24, ils complètent idéalement le réseau de transports publics.

Guide stationnement vélo privé

Depuis le 1^{er} janvier 2026, la loi cantonale sur les constructions exige la création de places de stationnement vélo pour chaque nouvelle construction, transformation ou changement d'affectation important. Afin de faciliter la conception de stationnement de qualité, la Ville de Sion met à disposition des privés et des entreprises un guide pratique qui synthétise les bonnes pratiques, telles que le nombre de places à prévoir, le type de support adéquat et les principes d'aménagement à observer. Ce document a ainsi été mis à jour et intègre le contenu des normes VSS

Ce guide numérique peut être téléchargé gratuitement sur le site de la Ville (www.sion.ch/mobilite).

Sion, le 14 septembre 2026

Personnes de contact :

- Christian Bitschnau, vice-président en charge de l'urbanisme et de la mobilité
079 543 91 10 ; c.bitschnau@sion.ch
- Vincent Kempf, chef du service de l'urbanisme et de la mobilité
027 324 17 20 ; v.kempf@sion.ch